



Lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Chlef / Benyounès

«Le boycott des élections n'est pas une alternative»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4071 - Dimanche 15 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Le phénomène prend de l'ampleur

Des tonnes de pain gaspillées par les Algériens

Page 3

Avec un taux de 17,7% de hausse

Les diplômés universitaires les plus touchés par le chômage

Page 2

Pourquoi les Libyens ne veulent pas de l'accord de Sekhirat

Par Mohamed Habili

Les concertations ininterrompues entre l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie, seraient sur le point de déboucher sur une initiative commune pour une solution à la crise libyenne qui va sur sa sixième année – si l'on prend pour référence l'agression de l'Otan de mars 2011, il est vrai cautionnée par le Conseil de sécurité. Tout ce qui est susceptible de contribuer à rendre à la Libye son unité et sa stabilité est certes une bonne chose, autant d'ailleurs pour elle que pour son voisinage. Le seul fait de parler d'une nouvelle initiative pour la Libye signifie que celle qui est censée être en cours, notamment l'accord de Sekhirat, a échoué. A vrai dire, cet accord n'a même pas échoué, puisqu'il n'a jamais été appliqué, en tout cas dans ses clauses essentielles, bien qu'il ait été signé par les factions libyennes, et en tout premier lieu par les deux camps de Tripoli et de Tobrouk. Un accord adopté par les parties prenantes mais que sur le terrain celles-ci n'ont pas envie de mettre en œuvre, cela peut s'expliquer de plusieurs façons. Soit qu'il comporte dès son élaboration des vices cachés mais qui ne vont se dénoncer comme tels qu'à l'épreuve de la réalité. Soit qu'il a été conçu à un stade particulier de la crise trop rapidement dépassé par la marche des événements, de sorte que lorsqu'arrive le moment de son application, il ne correspond plus à la réalité. **Suite en page 3**

FLN/Probité et plusieurs autres critères fixés pour la candidature

Ould Abbas : «Finie la désignation d'en haut des candidats»



Fb/D. R.

Dans une réunion organique qui a regroupé les 120 mouhafedhs et présidents des commissions de transition du parti, des membres du bureau politique et comité central, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, a donné hier le coup d'envoi de la collecte des candidatures tout en fixant des règles et des critères, dont la probité notamment financière du candidat. **Lire page 3**

Amizour/ Béjaïa

Des habitants ferment le marché à bestiaux

Page 24

Festival du théâtre arabe

«Doukha», un autre regard sur la révolution du jasmin

Page 13

Lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Chlef / Benyouènes

«Le boycott des élections n'est pas une alternative»

■ Le président du MPA a ouvertement critiqué, hier, lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Chlef, certains partis de l'opposition qui boycotteront les prochaines élections sous prétexte de fraude.

De notre envoyée spéciale à Chlef, Louiza Ait Ramdane

Le président du MPA, dans une salle pleine à craquer, s'est interrogé sur le choix de certains partis politiques qui refusent de participer à un scrutin tout en criant à la fraude. «Pourquoi y participer en 2014 et s'abstenir en 2017 ?», s'est-il interrogé lors d'un meeting organisé dans la wilaya de Chlef. Selon Benyouènes, le danger qui guette les prochaines élections est «l'abstention». Pour le président du MPA, qui a également inaustré le siège du parti au centre-ville, «le boycott n'est pas l'alternative». Le défi qui attend les partis politiques est le «taux de participation», selon le patron de MPA qui s'interroge sur l'avenir politique du pays sans la voix du peuple. «Que sera la solution politique sans élection des membres du gouvernement et des parlementaires par le peuple ?», s'est encore interrogé Benyouènes, qui indique que «la démocratie ne peut se concrétiser sans un



Photo: Soraya J. A.

seul le peuple peut décider à lui seul de changer les choses», a estimé le patron du MPA, précisant que ce même peuple «a choisi Bouteflika durant quatre mandats». Amara Benyouènes a enchaîné en réitérant son soutien au Président Abdelaziz Bouteflika et à son programme. «C'est l'occasion aujourd'hui de réaffirmer le soutien du MPA au président de la République, c'est un soutien politique, un soutien conscient et transparent», assure Benyouènes. Au chapitre économique, Amara Benyouènes a plaidé pour plus de prérogatives aux communes dans la gestion du foncier. «Il faut que la gestion du foncier revienne aux communes. C'est le maire qui doit gérer le foncier», estime Benyouènes qui indique qu'«il faut mettre un terme à la gestion bureaucratique de l'économie nationale». «Il est inadmissible que l'investisseur algérien soit entravé dans ses projets par le problème du foncier dans un pays considéré comme le plus vaste d'Afrique», a-t-il encore déploré. Amara Benyouènes est revenu longuement sur la situation économique du pays, rappelant que «l'Algérie a perdu 70% de ses revenus». Il a notamment plaidé pour la mise en place de plusieurs réformes profondes. Pour lui, l'Algérie a les moyens de «diversifier son économie, la moderniser et de sortir de la dépendance de la rente pétrolière. Il faut une alternative à la rente pétrolière». Le président du MPA a appelé également à trouver une solution à l'informel qui constitue 60% du commerce algérien.

L.A.R.

peuple qui ne s'exprime pas sur son choix». A cet effet, il a appelé à élever le niveau du débat politique qui risque de pousser les Algériens vers l'abstention lors des prochaines élections législatives. «Il faut élever le niveau du débat politique pour montrer qu'on peut être une alternative». Il a appelé également les militants de son parti à mener une campagne propre et à s'interdire «l'insulte et la diffamation». Benyouènes a exprimé à

l'occasion sa satisfaction de la place qu'occupe son parti sur la scène politique, passant en une période de cinq ans directement à la troisième place en tant que force politique importante dans le pays. Cependant, Amara Benyouènes pense qu'il ne peut y avoir de développement, ni de démocratie sans stabilité. Dans ce contexte, il a appelé la population à la sagesse et à éviter la violence dans les manifestations pacifiques. «Il ne faut pas qu'on

retourne aux années 90, ni à celles qui les ont précédées», a-t-il prévenu encore. «La violence mène à la destruction et non à la démocratie», a déclaré Amara Benyouènes. Amara Benyouènes fustige une fois encore les appels à l'armée pour destituer le Président Bouteflika et qui demandent une période de transition, écartant ainsi la possibilité d'élections anticipées. «Nous leur disons que la culture des coups d'État est révolue et que

Avec un taux de 17,7% de hausse

Les diplômés universitaires les plus touchés par le chômage

Malgré les nombreux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre le chômage, notamment auprès des jeunes diplômés, la courbe générale de ce dernier a connu, selon l'Office national des statistiques (ONS) une légère hausse. Avec un taux de 17,7% en septembre dernier contre 13,2% en avril, les universitaires restent la frange la plus touchée par le manque de travail. Trouver un emploi décent après de longues études universitaires est devenu un véritable casse-tête pour les jeunes fraîchement diplômés. Selon les dernières données de l'Office national des statistiques, le taux général de chômage a enregistré petite en hausse à 10,5% en septembre 2016. Les catégories les plus affectées sont les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur. Pourtant, plusieurs dispositifs d'emploi et de recrutement ont été mis en œuvre en vue d'endiguer au mieux le problème du manque d'emploi en Algérie. Anem, Ansej, Ongem... etc., ce ne sont pas les institutions pour promouvoir l'embauche qui manquent ces der-

nières années dans les différentes wilayas du pays. Des conventions ont même été signées à ce propos entre les entreprises et les universités afin qu'il y est plus de compatibilité entre la sphère de l'emploi et celle des études. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé récemment à Alger que 1 800 000 jeunes ont bénéficié de postes d'emploi, permanents ou temporaires, dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et de promotion de l'emploi (DAIP), dont 68% de diplômés universitaires, depuis le lancement de ce dispositif en 2008. Il y a eu, certes, des améliorations à ce niveau, mais à regarder de près la réalité à laquelle fait toujours face cette catégorie de demandeurs d'emploi, on ne peut pas dire que le discours des officiels correspond aux besoins du terrain. Ainsi, malgré les nombreux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre le chômage, notamment auprès des jeunes diplômés, avec un taux de 17,7% en septembre dernier

contre 13,2% en avril, selon l'ONS, ils restent la frange la plus touchée par la difficulté de trouver un travail. Pour rappel, en septembre dernier le nombre de la population active a atteint 12,117 millions de personnes contre 12,092 millions en avril 2016. La population active est, pour précision, l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage. Quant à la population occupée, c'est-à-dire les personnes ayant un emploi, elle a été estimée à 10,845 millions de personnes en septembre 2016 contre 10,895 millions de personnes en avril. La hausse est certes minime, mais elle ne demeure pas stable pour le moins compte tenu de la politique de réduction du taux de chômage mise à pied d'œuvre par les autorités. Pour ce faire, à défaut de s'insérer professionnellement, tel que souhaité par ces universitaires, ils quittent pour la plupart le pays pour tenter leur chance à l'étranger. D'autres chômeurs, en dépit de leur niveau d'instruction supérieur, accep-

tent, par absence de choix, des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles. Selon l'ONS, leur taux est de 75,3%, emplois qui ne correspondant pas à leur profil. Concernant ceux qui cherchent un emploi dans la durée, depuis une année ou plus, ceux-là constituent 66,4% de la population au chômage. Un

chiffre considérable pour une population majoritairement composée de jeunes. C'est de cette manière que l'Algérie perd ses atouts en matière grise. Des compétences dont elle a probablement besoin, notamment en ces temps de crise.

Yacine Djadel

Répartition du taux de chômage par niveau d'instruction et critère hommes-femmes

LE TAUX de chômage s'est établi à 10,5% en septembre 2016 avec une population au chômage de 1,272 million de personnes. Voici la répartition de ce taux selon le niveau d'instruction et le critère hommes-femmes (Source : ONS).

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
- Niveau d'instruction :			
. Sans instruction	2,4 %	3,8 %	2,6%
. Primaire	6,7%	7,1%	6,8%
. Moyen	9,7%	19,4%	10,6%
. Secondaire	7%	19%	9,5%
. Supérieur	9,3%	24,5%	16,7%
- Diplôme obtenu :			
. Aucun diplôme	7,1%	12,3%	7,7%
. Diplômé de la Formation professionnelle	10,5%	21,3%	13%
. Diplômé de la Formation professionnelle	10,2%	24,7%	17,7%
- Total	8,1%	20 %	10,5%.

APS

FLN/Probité et plusieurs autres critères fixés pour la candidature Ould Abbas : «Finie la désignation d'en haut des candidats»

■ Dans une réunion organique qui a regroupé les 120 mouhafedhs et présidents des commissions de transition du parti, des membres du bureau politique et comité central, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, a donné hier le coup d'envoi de la collecte des candidatures tout en fixant des règles et des critères, dont la probité notamment financière du candidat.

Par Nacera Chenafi

C'est à partir du 16 et jusqu'au 30 janvier que l'opération de dépôt des candidatures au niveau des kasmats et les mouhafadhs sera entamée avant la soumission des listes de candidatures aux commissions de wilaya puis à la commission nationale sans classification des candidatures, selon les explications données, hier, par le SG du FLN, Djamel Ould Abbas. Ainsi, la sélection finale des candidatures après examen de la commission nationale de candidature se fera entre le 7 février et le 27 du même mois.

Dans ce cadre, une instruction dans la quelles ont été fixées les conditions de candidature a été lue par le chargé de l'organique, membre du bureau politique, Sadek Bouguettaya. A ce propos, le SG du FLN a affirmé que dans cette instruction ce seront ceux qui ne recourent pas à la «*chkara*» qui seront «*satisfaits*», avant de lancer : «*Finie la désignation d'en haut*», concernant les têtes de liste. «*Le FLN compte 550 000 militants, 500 membres du Comité central, 217 députés et 48 sénateurs. Chaque militant a le droit de se présenter et il n'y a que 462 postes de député*», dira Ould Abbas qui estime «*impossible de satisfaire toutes les ambitions*».

Ainsi, en plus des conditions fixées par le code électoral et les critères politiques relatifs notamment aux années de militantis-



PH/D.R.

me, la compétence et avoir une base populaire, le FLN aura recours à des enquêtes par des structures spéciales pour s'assurer de la probité, notamment financière du candidat, selon les explications du nouveau chargé de la communication, membre du bureau politique, l'ex-ministre des TIC, Moussa Benhamadi.

Dans sa première déclaration à la presse en marge de la réunion des mouhafadhs et en réponse à une question sur la satisfaction de la 14^e condition relative à la probité financière, il a expliqué que le FLN, comme parti de l'Etat, aura des parties spéciales qui s'occupent de ce volet. En réponse à une question sur les déclarations de Abderrahmane Belayat sur le

recours à la «*corruption* pour devenir membre du bureau politique», Benhamadi a expliqué que ce phénomène existait dans le passé, sans préciser la période. S'agissant des accusations de son prédécesseur Hocine Khelkhoune contre la personne de Ould Abbas, il dira que ses déclarations n'engagent que sa personne et que Ould Abbas est à la tête du parti depuis 70 jours et il n'est pas possible de faire son bilan maintenant. Benhamadi a défendu le retour des cadres au parti dont Abdelaziz Ziari. Il affirme aussi que le FLN n'est pas un parti de l'élite mais de tout le monde, soulignant qu'il y aura des hommes d'affaires militants du FLN dans les listes de candida-

tures car «*une campagne a besoin de financements*».

Autre condition pour la candidature, le candidat doit s'engager à ne pas se retirer de la liste de candidature au cas où il n'est pas tête de liste. Ce qui ferme la route à ceux qui se portent comme candidats indépendants lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de leur classification sur la liste électorale du parti. Dans ce contexte, le SG du FLN a affirmé que les candidatures sont ouvertes pour les 550 000 militants du parti et les mouhafadhs doivent expliquer à ceux désignant se porter candidat, les spécificités de député et ce que demande ce poste. Cependant, il affirme qu'en dehors des compétences scientifiques, le parti fait des exceptions dans certaines régions du pays pour les fellahs et les travailleurs.

Ould Abbas a qualifié la réunion d'hier d'étape historique car elle coïncide avec le début de la campagne électorale pour les législatives qui sont, selon lui, une étape décisive pour le parti et le pays, rappelant que les élections de 2017 ont une relation avec les présidentielles de 2019.

Le SG du FLN a défendu la place de son parti sur la scène politique, affirmant que le FLN est «*un parti Etat et non un parti appartenant à l'Etat*».

Il a rappelé aussi son processus de réconciliation sans condition avec le retour des cadres du parti en colère au FLN.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Pourquoi les Libyens ne veulent pas de l'accord de Sekhirat

suite de la page Une

Soit qu'il a été imposé à toutes les parties en conflit, ni même d'exiger qu'il soit remanié dans un sens conforme ou bien à ses intérêts, ou bien à l'intérêt général. Bien entendu, un accord de cette nature n'est pleinement satisfaisant pour aucune des parties en présence. Il est en soi un compromis entre des intérêts et des aspirations contradictoires. Il n'en reste pas moins un reflet plutôt fidèle du rapport de force tel qu'il se présente sur le terrain. Sans doute peut-on trouver un peu de tout cela dans l'accord de Sekhirat, chacun de ces éléments pouvait rendre compte en partie de son échec. Mais il est un aspect qui a joué à cet égard un rôle déterminant, que les puissances occidentales qui l'ont parrainé ne peuvent pas comprendre par elles-mêmes. S'il ne s'applique pas, et ne s'appliquera jamais, ce n'est pas parce qu'il est mauvais en soi, c'est parce qu'il vient dans le prolongement de l'agression de 2011. Il aurait été un accord portant sur un domaine particulier, les Libyens s'y seraient volontiers pliés, mais qu'une nouvelle page de leur histoire soit fondée sur un document venant en droite ligne d'une violation étrangère, voilà ce à quoi répugne chaque fibre de leur être. Les Libyens ne le disent pas, mais ils commencent désormais dans ce sentiment. Le vice rédhibitoire de l'accord de Sekhirat ne vient donc pas de ce que des pays étrangers s'en soient mêlés, il vient de ce qu'il entérine, légitime l'agression de 2011, par cela même qu'il en procède. Ce n'est pas un hasard si c'est le gouvernement de Tobrouk qui le premier s'est mis à le miner tout en se gardant de le récuser ouvertement, recourant pour ce faire pendant longtemps uniquement à des moyens dilatoires. A Tobrouk se sont reliés les nationalistes libyens, qui maintenant estiment pouvoir dénoncer le processus même de Sekhirat. Le camp de Tripoli quant à lui dominé politiquement par les islamistes a fini par saisir la direction du vent et par ajuster ses voiles, de peur de se laisser irrémédiablement distancer. M. H.

ners spécialement conçus pour la collecte du pain et plastique et pour l'isolation du carton dans différents points de la capitale. A ce propos, le rapport indique que le tri sélectif a abouti à la récupération de 600 tonnes de produits tels que le carton, 25 tonnes de plastique ainsi que 20 tonnes de pain.

Meriem Benchaouia

Le phénomène prend de l'ampleur Des tonnes de pain gaspillées par les Algériens

Malgré la cherté de la vie et la flambée des prix, le triste phénomène du gaspillage alimentaire explose en Algérie. Tout le monde s'accorde à affirmer que les pertes alimentaires sont un fléau contre lequel il faut à tout prix lutter. La sonnette d'alarme est tirée face à ce phénomène tenace et indécent qui, outre le préjudice économique qu'il cause, donne lieu à des spectacles désolants d'amas de pain jonchant les entrées d'immeubles ou entassés dans des sacs en plastique sur la chaussée, à même les poubelles. Et ce, en dépit des campagnes de sensibilisation contre les comportements nocifs qui sévissent de plus en plus au sein de la société du fait d'un mode de consommation frénétique. Le gaspillage du pain est la principale manifestation de ces comportements excessifs. Il semble, en effet, que les appels à rationaliser la consommation de cet aliment de base n'ont pas trouvé d'écho. En effet, deux entreprises spécialisées dans la collecte de déchets au niveau de

la wilaya d'Alger, à savoir «*Netcom*» et «*Extranet*», ont procédé à la collecte de plus d'un million de tonnes de déchets ménagers, et la récupération de 60 tonnes de pain rassis, selon les rapports de l'année 2016 dressés par ces deux entreprises. Le rapport de «*Extranet*» a fait état de la collecte de plus de 560 000 tonnes de déchets ménagers sur une superficie de 624,5 km², soit 81% de la superficie globale d'Alger, pour 2 200 000 habitants. En outre, le rapport de «*Netcom*» a révélé la collecte de plus de 450 000 tonnes de déchets domestiques, au titre du bilan de l'année 2016. Quant à la quantité de pain récupérée auprès de l'entreprise «*Extranet*», elle avoisine les 40 000 tonnes à travers 31 communes. Pour sa part, l'entreprise «*Netcom*» a récupéré une quantité de pain équivalente à 20 tonnes au niveau de 26 communes. Selon le rapport de «*Extranet*», plus de 560 000 tonnes de déchets ménagers ont été ramassés et transportés. Pour ce qui est des statistiques rela-

tives au tri sélectif, recyclage et récupération, il a été procédé à la collecte de plus de 1 585 tonnes de carton, plus de 70 tonnes de plastique et plus de 24 tonnes de pneus. Selon le rapport, l'entreprise «*Extranet*» effectue le tri sélectif des déchets ménagers collectés, et a aménagé à cet effet 108 sites de tri. Ces mêmes déchets, poursuit le rapport, sont regroupés sur les sites de recyclage qui se trouvent à El Hamiz, ainsi qu'au Centre de tri sélectif de Rouiba. Cette opération concerne le plastique, le carton, l'aluminium, le verre, le pain et les pneus, a précisé le rapport. L'entreprise emploie 5 285 travailleurs et agents de nettoyage, toutes catégories confondues. Les travailleurs opérationnels sur le terrain représentent plus de 93% de l'ensemble des effectifs, tandis que 5% sont représentés par des cadres et universitaires. De plus, l'entreprise dispose de 265 compacteurs et a réussi à franchir le cap de la modernisation et à introduire la mécanisation dans la collecte et le transport des déchets ménagers.

«*Ceci contribue grandement à l'efficacité et rentabilité de la collecte et transport des déchets ménagers tout en préservant la santé du travailleur en vue de limiter, dans une large mesure, la survenue éventuelle et prévisible d'accidents de travail*», ajoute le rapport. Pour la réalisation des objectifs escomptés et pour une transition vers le professionnalisme dans cette activité (transport et collecte des déchets ménagers), le même rapport souligne l'impératif de suivre des programmes de management dans l'organisation avec le recours aux technologies modernes en matière de gestion et de suivi. Pour sa part, le rapport de «*Netcom*» a fait part de la collecte de plus de 450 000 tonnes de déchets ménagers sur une superficie de 1 680 km au cours de l'année 2016. Le nombre de containers affectés à la collecte et au tri des déchets avait dépassé le nombre de 6 700. Pour ce qui est des opérations de tri sélectif, l'entreprise «*Netcom*» a affecté 73 centres de tri pour les déchets ménagers ainsi que des contai-

Une «première nationale» dans le domaine de l'imagerie satellitaire

Première image couleur prise par Alsat 1N

■ La capture et la réception de la première image couleur prise par le nano-satellite algérien Alsat 1N, le 3 décembre dernier, constitue une «première nationale» dans le domaine de l'imagerie satellitaire par nano-satellites, a-t-on appris auprès de l'Agence spatiale algérienne (ASA).

Par Salem K.

«**L**a capture et la réception de cette première image en couleur d'Alsat 1N, par une des trois caméras présentes à bord, constitue une étape importante dans la mission et une première nationale dans le domaine d'imagerie satellitaire par nano-satellites», a déclaré à l'APS le chef de projet Alsat 1N, Fawzi Djamane. Il a expliqué que l'image en question a été prise par la caméra à large champ (WF) le 3 décembre 2016 au-



dessus de la région d'Arkhangelsk Oblast sur la côte nord-ouest de la Russie. «Elle a été capturée au crépuscule et montre les contours de la côte sur la droite et les prémices d'une aube polaire sur la région arctique avec un ton rouge-brun profond dominant sur l'image», a-t-il ajouté. Selon le même res-

ponsable, cette capture permet de distinguer à travers les nuages les sommets enneigés de montagnes. M. Djamane a fait savoir que la mission Alsat 1N a été inscrite dans le cadre de la coopération entre l'Agence spatiale algérienne et l'Agence spatiale du Royaume-Uni (UKSA). Cette coopération a d'ailleurs

permis aux ingénieurs algériens d'acquiescer, a-t-il fait remarquer, des compétences en matière de développement et d'intégration de nano-satellites et également d'atteindre une autonomie dans le domaine des opérations des nano-satellites. «L'ensemble des opérations de supervision et de contrôle d'Alsat 1N est réalisé

par des ingénieurs algériens à partir du Centre de contrôle situé au niveau du Centre de développement des satellites d'Oran (CDS)», a-t-il déclaré. Le chef de projet Alsat 1N a relevé, dans ce cadre, qu'au-delà du développement et de la maintenance des moyens au sol de contrôle du satellite, les opérations menées au CDS sont multiples. Elles permettent la surveillance des paramètres de bonne santé du satellite et le maintien en conditions de fonctionnement nominales, la planification, le développement et l'exécution des plans de commande du satellite permettant l'atteinte des objectifs scientifiques et technologiques de la mission. Le CDS permet également la réception et la mise à disposition des données scientifiques et techniques générées par le satellite, à l'exemple des images et des télémétries. M. Djamane a estimé enfin que «l'exploitation des images ainsi que les autres données scientifiques recueillies à partir d'Alsat 1N par la communauté des ingénieurs et des chercheurs algériens permettra de faire avancer la recherche et le développement des technologies spatiales avancées au niveau national».

S. K./APS

Les marchés de Djelfa «envahis» par la truffe locale

Terfass : une offre abondante mais à des prix exorbitants

Les marchés de Djelfa sont, ces jours-ci, «envahis» par la truffe, connue localement sous le nom de terfass, un fruit de la terre augurant, selon la population locale, d'une «bonne saison agricole». En effet, en dépit du fait qu'une majeure partie des truffes exposées à la vente est issue des wilayas du sud-ouest du pays, dont Béchar notamment, la truffe demeure dans la mentalité locale un présage de biens et de faste pour l'agriculture à l'image de la très bonne campagne de 2009, qui a enregistré de fortes précipitations. Selon les vendeurs de truffe rencontrés par l'APS à divers endroits de la ville, le terfass «est très abondant, cette année, et la période de sa collecte va perdurer, si le niveau de précipitations actuel est maintenu, notamment au niveau des régions steppeuses et du Sahara», ont-ils confié. Les spécialistes du domaine assurent, quant à eux, que «seule une infime partie» de la truffe exposée est issue de la région, une «truffe connue pour sa couleur noir et récoltée dans les zones steppiques de Djelfa, à l'arrière-saison, contrairement à celle exposée actuellement à la vente, qui est issue de la région de Béchar et de ses environs». Ce terfass ressemble à un tubercule de pomme de terre en plus claire, tout comme il existe, également, un autre type de truffe de couleur blanche, dit localement Belhoureche. Cette offre abondante de truffe, exposée sur les

abords des routes nationales, comme c'est le cas à la sortie sud de la ville de Djelfa, non loin du village Ouled Abdellah, est proposée à des prix pour le moins «exorbitants». En effet, le kg de truffe de qualité supérieure, connue pour son gros calibre et sa facilité de nettoyage, est proposé dans une fourchette entre 1 600 et 2 500 DA, des «prix malheureusement pas à la portée de la bourse du consommateur modeste» qui se contente d'admirer les grosses truffes achalandant les tables des vendeurs. La truffe de basse qualité, boudée par beaucoup pour son aspect non appétissant, est cédée à 700 DA le kg, un prix certes non attractif au vu de la qualité du produit, mais que certains sont contraints d'accepter ne serait-ce que pour goûter les prémices de «ce fruit de bon augure», comme qualifié par la population locale. Aussi, s'il est

aisé pour certains d'acheter la truffe, il faut pour la récolter «une autre paire de manches», car en dépit du fait qu'il pousse à deux cm seulement de la surface de la terre, il n'en reste pas moins que «le trouver demeure l'affaire de gens experts à l'œil fort aiguisé, vu que c'est un fruit sans feuilles, ni fleurs, ni racines». Selon des spécialistes du domaine, à l'image de Hadj Mokhtar, un habitant du Sahara de l'Oued Djeddi, à 130 km au sud de Djelfa, il existe certaines astuces qui aident à reconnaître les lieux où pousse le terfass. «Si vous trouvez une plante du désert nommé Djoubir, soyez sûr qu'il ya de la truffe dans les environs», a-t-il assuré à ce sujet.

La truffe dans la cuisine djelfaouie

Si le terfass pousse sous différentes formes et couleurs, sa

préparation dans la cuisine djelfaie est aussi diversifiée et riche en goût. Une majorité des Djelfiens le préfèrent, néanmoins, cuit à l'eau pendant une heure ou plus, avant d'être écrasé en y ajoutant du dehanne ghenmi (beurre ovin naturel) qui lui confère, selon ceux qui y ont goûté, un «goût simplement magique», assurent-ils. Aujourd'hui, modernisme oblige, beaucoup de femmes djelfiennes ont intégré le terfass dans d'innombrables recettes culinaires, aussi innovantes les unes que les autres. Ainsi certaines décorent les plats festifs de couscous avec de belles truffes appétissantes, et d'autres en agrémentent le traditionnel tadjine ezzitoune avec de la viande de veau, ou encore elles en font une farce mélangée à des légumes pour farcir des entrées ou des salés. Toutes ces femmes s'accordent, toutefois, sur la difficulté de nettoyage de

ce fruit renfermant beaucoup de terre sous chacune de ses innombrables stries.

Le terfass... également un remède pour les yeux

Outre son intérêt gustatif dans des mets traditionnels et modernes, le terfass possède également des vertus curatives pour l'œil notamment, et ce, grâce à son suc naturel qui est ajouté à l'antimoine (khôl). Encore plus, il est rapporté dans la Sunna Nabawiya, que le Prophète Mohamed (QSSL) a dit : «Quel excellent condiment... La truffe est [de la nature] de la manne et son suc est un remède pour les yeux». La «manne» étant ici synonyme de don de Dieu, car la truffe pousse sans graines, ni culture, ni irrigation.

Mahiou Y.

Oran

Inauguration d'une bibliothèque dédiée à tamazight

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a inauguré, hier à Oran, une bibliothèque spécialisée dans les ouvrages dédiés à tamazight, ouverte au siège de l'association culturelle Numidya, en présence du wali et du président de l'APW. «C'est un événement exceptionnel», a souligné Si El Hachemi Assad, qui a exprimé la volonté du HCA de mobiliser l'ensemble des institutions pour permettre à cet espace, aussi modeste soit-il, d'œuvrer au «rayonnement culturel de la langue amazighe, selon une

démarche citoyenne, pour renforcer l'unité nationale». L'association Numidya ambitionne de disposer d'un espace plus grand pour dispenser des cours de tamazight dans le cadre du programme d'alphabétisation et augmenter le nombre d'apprenants. «L'ouverture de cette bibliothèque est également un moment symbolique, une ouverture sur le savoir et un sursaut pour exprimer l'unité du peuple algérien dans la diversité et renforcer ce socle commun à tous les Algériens dans sa profondeur historique et son ancrage national», a expliqué M. Assad.

Dans ce contexte, il a appelé les animateurs de l'association Numidya d'Oran à intensifier les activités scientifiques pour une meilleure connaissance de l'histoire nationale. Un hommage sera rendu cette année à l'homme des lettres et chercheur, le défunt Mouloud Mammeri, dans le cadre du centenaire de sa naissance, a affirmé en outre le SG du HCA. L'association Numidya a mis sur pied un riche programme d'activités diversifiées pour marquer l'avènement du nouvel an berbère, rappelle-t-on.

M. L.

Processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC

L'Uruguayen Gustavo Miguel, nouveau président du groupe de travail

■ L'Uruguayen Gustavo Miguel Vanerio Balbela a été désigné comme nouveau président du groupe de travail de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC en remplacement d'Alberto D'Alotto (Argentine), indique le dernier bulletin d'information sur les accessions à l'OMC publié sur son site web.

Par Salem K.

M. Balbela a reçu une invitation du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, pour effectuer une visite à Alger dans le but «de discuter des prochaines étapes dans le cadre des travaux du groupe de travail, qui ne s'était pas réunis depuis mars 2014», souligne la même source. Pour rappel, le mandat de M. Alberto D'Alotto en tant que représentant permanent de l'Argentine auprès de l'OMC s'est achevé en mai dernier. Les présidents des groupes de travail sont désignés parmi les ambassadeurs des

représentants permanents des pays membres auprès de cette organisation mondiale de commerce. M. Balbela devient le 6^e président du groupe de travail pour l'accèsion de l'Algérie à l'OMC après l'Argentin Alberto D'Alotto (juillet 2012-mai 2016), le Français François Roux (novembre 2011-juin 2012), les deux Uruguayens Guillermo Valles Galmés (mai 2004-juillet 2010) et Carlos Pérez del Castillo (juillet 1998-mai 2004) et l'Argentin Juan Carlos Sanchez (février 1994-juillet 1998). L'Algérie a été candidate dès 1987 au GATT, l'ancêtre de l'OMC. La première documentation sur son régime commercial

avait été déposée en 1996 alors que la première réunion du groupe de travail chargé d'examiner sa candidature s'était tenue en 1998. A ce jour, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales durant lesquelles elle a traité 1 900 questions liées essentiellement à son système économique.

Elle a aussi tenu plus de 120 réunions bilatérales avec une vingtaine de pays, qui ont été couronnées par la conclusion, jusqu'à maintenant, de six accords bilatéraux avec Cuba, Brésil, Uruguay, Suisse, Venezuela et l'Argentine. Créée le 1^{er} janvier 1995, l'OMC a deux missions principales : définir de



Ph. > D. R.

nouvelles règles du commerce international et régler les conflits

commerciaux entre ses pays membres. S. K./APS

À 52,37 dollars le baril

Les cours du pétrole terminent en baisse de 64 cents à New York

Les cours du pétrole ont baissé après des chiffres décevants sur le commerce extérieur de la Chine, grand consommateur d'or noir, détournant pour un temps le marché de ses spéculations sur la baisse de l'offre entreprise par nombre de pays producteurs. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a perdu 64 cents à 52,37 dollars sur le contrat pour livraison en février au New York Mercantile Exchange (Nymex). «La séance était plutôt ennuyeuse», a reconnu Phil Flynn, de Price Futures Group. Alors que le début de semaine a été marqué par de fortes fluctuations des cours, le marché a abordé le week-end dans un certain calme, mais avec un ton plutôt morose. «Plus qu'autre chose, ce qui a provoqué cette baisse, c'étaient des chiffres décevants en Chine», a expliqué M. Flynn. «Ils ont mis une mauvaise ambiance aujourd'hui». La Chine a vu son commerce extérieur reculer en 2016, exportations et importations s'affaissant en net repli et confirmant l'essoufflement du géant asiatique, deuxième consommateur de pétrole après les Etats-Unis. «L'économie chinoise consomme de l'énergie de façon intensive, que ce soit du pétrole brut ou des produits raffi-

nés», a souligné John Kilduff d'Again Capital. «La faiblesse du secteur manufacturier, en particulier, est une mauvaise nouvelle pour le marché pétrolier». Ces considérations sur la demande ont ramené un peu de concret sur un marché actuellement secoué par les spéculations sur l'offre, à la suite de l'entrée en vigueur début janvier d'accords entre grands pays producteurs.

Mis en place à l'initiative de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), ces deux pactes prévoient des baisses de production non seulement au sein du cartel, mais aussi par des pays extérieurs comme la Russie. «On entend dire que les investisseurs s'inquiètent du respect [de ces accords] au sein de l'Opep», a r a p p o r t é M. F l y n n .

«Franchement, je ne vois pas pourquoi. Tous les grands exportateurs de pétrole ont dit qu'ils les respecteraient à 100%... Quand ce n'est pas plus». De fait, lors des derniers jours, l'Arabie saoudite, membre dominant du cartel, le Koweït et la Russie ont tous tenu des propos en ce sens, même si beaucoup d'analystes préfèrent ne pas se contenter de paroles en attendant de pre-

mières données qui devraient attendre la fin du mois. «Il faut désormais se préparer à une nouvelle série d'annonces à la presse en fin de semaine prochaine, car les pays de l'Opep et la Russie, en charge de surveiller l'application de l'accord de limitation de la production, vont se réunir à Vienne», a prévenu Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Safia T./Agences

Produits alimentaires

Baisse des prix mondiaux de 1,5% en 2016

Les cours mondiaux des produits alimentaires de base ont enregistré une baisse de 1,5% en 2016 par rapport à 2015, mais sont restés stables en décembre en dépit d'une forte baisse des prix du sucre, a indiqué la FAO sur son site web. Des récoltes abondantes et de bonnes perspectives concernant les céréales de base compensent une pression à la hausse des produits tropicaux sur l'Indice FAO des prix des produits alimentaires, à l'image du sucre et de l'huile de palme dont la production a été affectée par le phénomène climatique El Niño, indique l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans son rap-

port de l'indice des prix. L'année 2016 a été marquée par une baisse constante des prix des céréales, qui ont chuté de 9,6% depuis 2015 et de 39% par rapport à leur niveau record enregistré en 2011. Au même moment, les prix du sucre et des huiles végétales ont respectivement augmenté de 34,2% et de 11,4 % cette année, ajoute la même source. Les prix des céréales restent stables en décembre tandis que ceux des produits laitiers et des huiles végétales augmentent. En effet, l'Indice des prix des céréales, globalement stable depuis septembre, a augmenté de 0,5% au cours du mois de décembre, une situation favorisée par la

hausse des cotations de riz et de maïs et des estimations de production revues à la hausse en Australie, au Canada et en Russie qui ont contribué à faire baisser les prix du blé. L'Indice des prix des huiles végétales a augmenté de 4,2% depuis novembre, réalisant un gain annuel à deux chiffres pour atteindre son plus haut niveau depuis juillet 2014. Les cotations d'huile de palme et de soja ont augmenté, pour la première, en raison de la faiblesse des réserves mondiales et de stocks restreints et pour la seconde, du fait des perspectives anticipant une utilisation accrue de soja dans les secteurs ayant recours aux biocarburants en Amérique

du Nord et du Sud, explique la FAO. Pour sa part, l'Indice des prix des produits laitiers a également augmenté de 3,3% depuis novembre, principalement en raison d'une hausse des prix du beurre, du fromage et du lait entier en poudre et d'une production restreinte en Union européenne et en Océanie. L'Indice des prix du sucre, bien qu'en hausse de près d'un tiers sur l'année, a baissé de 8,6% lors du dernier mois de 2016. «Cette forte baisse s'explique principalement par un affaiblissement constant du réal brésilien face au dollar américain et par des prévisions annonçant une hausse de 18% de la production de sucre dans le centre sud du Brésil, la principale région productrice de canne à sucre du pays», note encore cette organisation. L'Indice des prix de la viande a baissé de 1,1% depuis novembre. En 2016, sa valeur moyenne affichait une baisse de 7% par rapport à 2015, principalement en raison de la chute des prix internationaux de viande bovine et de volaille. Agences

Changes

L'euro finit la semaine en hausse face au dollar

L'euro a fini la semaine sur une note haussière face au dollar après avoir hésité un peu plus tôt en cours d'échanges, au gré des publications d'indicateurs américains et d'ajustements de portefeuilles des investisseurs. L'euro valait 1,0639 dollar contre 1,0614 dollar jeudi soir. La monnaie européenne montait très légèrement face à la

monnaie japonaise à 121,86 yens pour un euro, contre 121,79 yens jeudi soir. Le dollar baissait un peu face à la devise japonaise à 114,53 yens pour un dollar, contre 114,75 yens la veille. L'euro a d'abord progressé face au dollar, poursuivant sa trajectoire positive entamée mercredi face au manque de détails apporté par Donald Trump sur ses

promesses économiques lors de sa conférence de presse. Après l'élection de Donald Trump, les attentes d'un regain de croissance et d'une inflation plus élevée, qui pourraient encourager la Réserve fédérale américaine (Fed) à procéder à un resserrement monétaire plus rapide, avait renforcé le dollar face à la plupart des monnaies. R. E.

Bordj Bou-Arréridj/En 2016

Approbation de près de 380 projets d'investissement

■ Pas moins de 379 projets d'investissement ont été approuvés, 327 décisions de concession et 31 actes de concession élaborés au profit d'investisseurs activant à travers le territoire de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj en 2016, a affirmé le chef de l'exécutif local, Abdesamie Saâïdoun.

Par Hatem D.

Le même responsable a précisé que 767 dossiers d'investissement ont été traités au cours de l'année 2016, et ce, dans le cadre de la feuille de route tracée par la rencontre gouvernement-walis se traduisant par une série de recommandations relatives à la promotion de l'investissement ainsi que la réforme financière et fiscale locale. Dans ce contexte, des efforts ont été consentis pour attirer les investissements en orientant les opérateurs via le guichet unique au niveau du cabinet du wali, en vue d'atténuer les entraves bureaucratiques et d'accompagner les investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets,

a-t-on ajouté. Il a également mis en exergue l'apport de la disponibilité du foncier industriel et son attribution «aux véritables investisseurs» dans la feuille de route encourageant l'investissement dans la wilaya. M. Saâïdoun a rappelé, à l'occasion, qu'environ 90 mises en demeure ont été adressées aux investisseurs pour renouveler leurs dossiers et les actualiser auprès de la direction de l'industrie et des mines et finaliser les modalités de régularisation, précisant que plus de 60 décisions d'attribution attendent des bénéficiaires qui ne se sont pas présentés. Concernant la disponibilité du foncier industriel, cette même source a déclaré que près de 6,5 hectares d'assiettes non exploitées ont été récupérés l'an-

née dernière, précisant, d'autre part, que 5 permis de segmentation au niveau des zones industrielles Mechta Fatima dans la commune de Hamadia sur une superficie de 382 hectares, de Rimeil dans la commune de Ras El Oued sur une superficie de 134 hectares, ainsi que les zones d'activités 1 et 2 dans la commune d'El Ach, à raison de 189 hectares et celle de la commune El Mansoura avec 160 hectares, ont été élaborés. Le chef de l'exécutif local a affirmé, par ailleurs, que ses services tendent à préserver le foncier industriel et mobiliser davantage d'assiettes au niveau des zones d'activité de la commune de Medjana sur une superficie de 79 hectares et l'extension des zones d'activité dans les localités d'El Ach et El Mhir sur une superficie de 220 hectares et la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj à raison de 71 hectares. La totalité du foncier industriel disponible permettra de relever la capacité foncière à 1 235 hectares, selon ce responsable, qui aspire à la création prochainement d'un pôle industriel dans la région d'Essafia, dans la commune d'El Achir sur une superficie de 380 hectares.

H. D./APS



Ph. > D. R.

Guelma

Nette régression de la production oléicole

Le rendement de la filière oléicole dans la wilaya de Guelma a enregistré une «nette régression» durant la saison agricole 2016-2017 comparativement aux années précédentes, ont indiqué des responsables de la Direction des services agricoles (DSA). Depuis le lancement mi-novembre 2016 de la campagne de cueillette, la moyenne du rendement réalisée n'a pas dépassé les 6 quintaux à l'hectare représentant le quart seulement de la production enregistrée durant la précédente campagne (24 quintaux à l'hectare), selon les informations recueillies par l'APS. Jusqu'à début janvier 2017, il a été procédé à la récolte d'une surface de 4 038 hectares sur une superficie globale estimée à

5 070 hectares, répartie à travers les communes de la wilaya, a-t-on révélé de même source, précisant que la production réalisée avoisine les 24 000 quintaux représentant 900 quintaux d'olive de table et environ 23 100 quintaux destinés à l'extraction de huile d'olive. Au vu de la production oléicole réalisée jusque-là, les objectifs tracés en la matière pour l'actuelle saison, à savoir une production de 110 000 quintaux, «ne seront pas atteints», d'autant que la campagne de récolte tire à sa fin, selon les estimations des responsables concernés qui ont rappelé qu'à la précédente campagne oléicole, pas moins de 130 000 quintaux d'olive ont été cueillis. Les conditions climatiques défavorables

ayant caractérisé la région le long des derniers mois (des chaleurs hors saison) ont favorisé l'apparition d'un insecte nuisible (dacus) qui a sévi dans les champs oléicoles et ce, en dépit des multiples campagnes de sensibilisation et d'orientation organisée au profit des agriculteurs, ont estimé le responsables. La production oléicole est principalement développée dans les communes d'Oued Echaham, Hamam Nbaïl, Medjaz Essafa, Boucheggouf, Kalaâ Bousbaâ, Bouati et Roknia, a-t-on souligné, précisant que la wilaya de Guelma dispose de 15 unités de transformation d'olives implantées au chef-lieu de wilaya et dans les localités de Boucheggouf et Roknia.

Lydia O.

Illizi

Lancement prochain de quatre nouveaux projets

Quatre nouveaux projets d'investissement, publics et privés, vont être lancés prochainement dans la wilaya d'Illizi et viendront impulser la dynamique de développement dans cette collectivité, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM). Ces projets, qui entrent dans le cadre de l'application de l'instruction N°-1 du 6 août 2015 portant nouvelles procédures d'octroi de la concession, sont versés dans des segments d'activités divers, dont une

station de pompage de gaz, une unité de carrelage et l'implantation d'une société de travaux publics, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Hassani. Durant l'année 2016, 34 dossiers d'investissement ont été étudiés par la DIM d'Illizi, dont 29 ont été approuvés et quatre d'entre eux ont obtenu leur titre de concession et devront entamer les procédures administratives auprès des services des Domaines de l'Etat avant de lancer leur projet, a-t-il précisé. Dans

le même cadre, les travaux d'aménagement ont été finalisés concernant la zone d'activités située à l'entrée nord de la ville d'Illizi où ont été localisés 10 projets d'investissement et dont certains promoteurs ont obtenu leur titre de concession et devront entamer incessamment la concrétisation de leurs projets, a ajouté le responsable. M. Hassani a aussi invité les investisseurs à s'orienter vers la wilaya d'Illizi qui constitue un pôle touristique et industriel par excellen-

ce et à tirer avantage des facilitations administratives préconisées par les pouvoirs publics pour l'obtention du foncier industriel. Ces projets visent à insuffler une dynamique à l'activité économique au niveau local, à la faveur de l'existence d'une zone d'activités à Illizi, d'une autre en cours de réalisation dans la commune d'In-Amenas et d'une troisième projetée dans la wilaya déléguée de Djanet, en plus de créer des emplois, souligne-t-on à la DIM.

Samia H.

Laghouat

Affichage prochain de la liste des bénéficiaires de 1 442 logements

L'affichage de la liste des bénéficiaires de 1 442 logements de type public locatif (LPL), dans la commune de Laghouat se fera prochainement, au terme des enquêtes en cours des différentes institutions nationales, régionales et locales concernées, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces enquêtes vont garantir une transparence à l'opération portant sur l'attribution de ce quota «important» de logements à leurs bénéficiaires, a précisé le wali sur les ondes de la radio locale. Ahmed

Meguellati a fait savoir aussi que le droit de recours est toujours assuré aux citoyens concernés, auprès d'une commission de wilaya indépendante de celle de la daïra chargée de l'élaboration de la liste en question. Dans le même contexte, les services de la daïra de Laghouat ont fait état d'un total de 31 500 demandes de logements de type LPL déposées à son niveau, ajoutant que l'affichage de la liste en question englobera les noms des bénéficiaires avec, pour la première fois, leurs photos d'identité. Au

total, 3 000 unités de type public locatif sont en chantier au chef-lieu de la wilaya et dont les travaux de construction ont enregistré un avancement physique estimé à plus de 50%, selon la même source. La commune de Laghouat a connu, ces dernières années, une croissance urbaine, notamment au niveau du flanc ouest de la ville, ce qui a permis de créer de nouveaux pôles urbains dotés de différents équipements publics, a-t-on souligné.

F. O.

Tébessa

Près de 600 foyers raccordés au gaz durant le dernier trimestre

AU TOTAL, 598 foyers de la wilaya de Tébessa ont été raccordés durant le dernier trimestre de 2016 au réseau de gaz naturel, a indiqué le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE-Tébessa), Ahmed Tebbib. Les opérations de raccordement en cette substance vitale avaient ciblé six groupements d'habitation relevant de quatre communes, a précisé la même source, détaillant que 326 foyers dans la commune de Ras Laâyoune, 98 autres foyers au quartier 8-Mai dans la commune d'Ouï Ali, 63 foyers à Karkafat et 32 foyers au douar El Ghorba dans la commune d'El Kouïf et 28 foyers dans la commune d'El Houidjbat figuraient dans le programme de raccordement. Plus de 6 000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel en 2016, portant ainsi le nombre de clients de la SDE-Tébessa de 103 266 abonnés en 2015 à 109 323 clients en 2016, a précisé le même responsable. Pas moins de 647 foyers, dont 407 habitations rurales de la wilaya, ont été raccordés en 2016 au réseau d'électricité, a encore souligné M. Tebbib.

R. R.

Tunisie

Plusieurs partis expriment leur soutien aux mouvements sociaux

■ Plusieurs partis politiques et organisations ont exprimé leur adhésion aux idéaux de la révolution tunisienne, à l'occasion de la révolution du 17 décembre 2010-14 janvier 2011, et qualifié de légitimes les mouvements sociaux dans plusieurs régions du pays, tout en appelant le gouvernement à accorder la priorité au développement et à l'emploi dans les zones marginalisées.



Ph.: DR

Par Halim T.

Le Front populaire a réitéré ainsi son engagement «à défendre les revendications du peuple tunisien à la liberté, à la justice sociale et à la dignité nationale, des fondements de la république démocratique et sociale», et réaffirmé sa détermination «à prôner un nouveau modèle de développement comme alternative aux politiques économiques libérales et à réhabiliter le rôle de l'Etat et des entreprises du secteur public pour garantir l'équilibre entre les régions et les couches sociales». Il a également souligné «la nécessité de poursuivre la pression pour faire la lumière sur les assassinats de Mohamed Brahmî et Chokri Belaid, les martyrs de la révolution et ceux des forces de

sécurité et de l'armée nationale face aux tentatives de la coalition au pouvoir de tourner la page de ses dossiers». Le Front a appelé d'autre part «à faire face aux tentatives de faire de la Tunisie un dépotoir des déchets du terrorisme international sous des prétextes oiseux». De son côté, le Parti républicain a réaffirmé son soutien total aux mouvements pacifiques dans les villes de Mknassi, Bouzayene, Ben Guerdane et Tala et autres villes «où les habitants ont revendiqué le droit légitime au développement, à l'emploi et à la dignité nationale». «La stabilité et la sécurité ne sont pas possibles tant que des régions entières endurent la privation et la marginalisation et tant que le désespoir domine les jeunes qui ont perdu espoir dans l'avenir et la possibilité de changer leur situation»,

relève le parti. Il a demandé au gouvernement, «qui a reconnu la légitimité de ces mouvements», à changer sa conception du traitement des questions de développement et d'emploi, de mettre en place un programme exceptionnel transformant l'Etat en locomotive de ces régions et de réaliser des projets de développement restaurant la confiance entre l'Etat et le citoyen. Le Parti de l'Initiative a estimé, pour sa part, que «la commémoration de cet anniversaire historique intervient dans des circonstances spéciales qui suscitent l'inquiétude de face à la détérioration de la situation économique, l'amplification de l'évasion fiscale qui dégradent le climat social lequel est envenimé par la menace terroriste». Le parti a exprimé sa «grande préoccupation à l'égard du retour des terroristes des

foyers de tension», réaffirmant la nécessité de traiter cette «question dangereuse en appliquant la loi sur le terrorisme avec courage et en traitant la question sécuritaire avec professionnalisme». Enfin, l'organisation de l'Union du travail a appelé le gouvernement à accélérer les réformes et les mesures d'aide à l'emploi, tout en luttant contre la corruption et la pauvreté, en donnant la priorité aux régions défavorisées et en atténuant la cherté de la vie. L'organisation syndicale a appelé aussi le gouvernement à «assumer son rôle en matière d'organisation de la vie publique et d'application de la loi, notamment en matière de pluralisme syndical et d'équité dans le traitement avec toutes les parties prenantes, sans calculs politiques et avec respect de la Constitution».

Des membres du gouvernement à la rencontre des protestataires

Suite aux tensions qui ont secoué la région de Sidi Bouzid notamment, la délégation de Mknassi, d'une part, et la ville de Ben Guerdane dans le gouvernorat de Medenine, d'autre part, deux délégations du gouvernement d'union nationale visiteront ces régions pour étudier les revendications. Les ministres du Développement et des Affaires sociales iront au gouvernorat de Sidi Bouzid pour examiner les revendications des habitants, en particulier ceux de la délégation de Mknassi, qui observent une grève générale. D'autre part, les ministres de la Fonction publique et celui chargé des Relations avec les instances constitutionnelles et la société civile, se rendront à Ben

Guerdane pour visiter le poste frontalier de Ras Jedir et rencontrer les protestataires.

H. T./Agences

Sahara occidental Le gouvernement espagnol «doit s'impliquer davantage»

LE SÉNATEUR de la province espagnole d'El Hierro, Pablo Rodriguez, a exigé du gouvernement espagnol de «s'impliquer davantage» dans la lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui en respectant les résolutions de l'ONU relatives à l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Dans une motion, le sénateur a demandé aux autorités espagnoles «une attitude plus active» de leur part en exprimant par ailleurs son soutien «au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a rapporté l'agence EFE. Il (le sénateur) a estimé que «l'Etat espagnol, ainsi que la communauté internationale et notamment l'Union européenne doivent se conformer au droit international» et exiger du Maroc «d'arrêter la répression au Sahara occidental et la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis, défenseurs des droits de l'Homme». Le sénateur espagnol a par ailleurs demandé l'extension de la mission onusienne (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme. «La Minurso doit non seulement garantir le cessez-le-feu mais aussi éviter la violation des droits de l'Homme jusqu'à la tenue du référendum d'autodétermination», a-t-il dit. Tout en sollicitant dans sa requête, l'augmentation de l'aide humanitaire destinée aux Sahraouis dans les camps des réfugiés, le sénateur Rodriguez a souligné que «le Front Polisario doit être reconnu en tant que représentant légitime du peuple sahraoui». Par ailleurs, le Conseil municipal de Vilafranca vient de voter en plénière une motion de soutien au Sahara occidental. Ce conseil estime que «l'Etat espagnol devrait promouvoir toutes les mesures nécessaires pour assurer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui». «Le territoire du Sahara occidental est l'un des 17 territoires non autonomes reconnus par les Nations unies», a-t-il rappelé avant de souligner que «l'Espagne est toujours la puissance administrante du Sahara occidental et qu'elle doit parachever son processus de décolonisation». R. M.

Libye

L'accord entre Moscou et le maréchal Haftar bientôt en vigueur

En Libye, la première phase de l'accord de coopération militaire signé entre et les Russes et les forces de l'est libyen dirigées par le maréchal Khalifa Haftar est imminente. Il s'agit de formations de cette armée qui commenceront dans les prochains jours. Ce développement fait suite aux multiples entretiens qui ont eu lieu mercredi 11 janvier entre l'homme fort de l'est libyen et le ministre russe de la Défense ainsi que le chef de l'état-major de l'armée russe. Les experts militaires russes seront présents officiellement d'ici quelques jours sur des bases libyennes à l'est du pays, et ceci pour former des soldats libyens de l'armée à l'est du pays. C'est ce qu'affirme une source libyenne bien informée à RFI. Ces formations et

des manœuvres auront lieu dans plusieurs bases militaires, comme à Tobrouk ou à Benghazi, mais se dérouleront aussi en mer sur des navires militaires russes. Des appels au recrutement dans la marine sont lancés. Pour accueillir ces experts, des mesures de sécurité sont prises autour des bases. Les civils n'ont plus le droit d'y accéder. Des aides logistiques seront également fournies à cette armée pour la soutenir dans sa guerre contre les jihadistes. Selon une source libyenne, il s'agit d'un premier pas qui confirme la coopération militaire avec la Russie. Plutôt que de parler d'une intervention, les Russes et les Libyens évoquent une mission. Pour l'instant, les deux côtés n'officialisent pas l'implication de Moscou en Libye. Et la

source contactée par RFI nie toute éventuelle participation russe aux frappes aériennes visant des jihadistes à Benghazi ou dans le sud du pays. La Libye est sous embargo sur les armes depuis 2011, et Moscou a promis de tout faire pour lever cet embargo – la majorité des officiers libyens ont étudié en Russie y compris le maréchal Haftar, les armes libyennes viennent également de Moscou. Moscou veut s'imposer dans le dossier libyen. L'élection de Donald Trump aux Etats-Unis lui a donné le feu vert et elle intervient dans un contexte de renforcement de la coopération militaire et antiterroriste entre Moscou et Le Caire.

Lamia O./RFI

Soudan

Barack Obama allège les sanctions économiques

■ Le président américain Barack Obama a annoncé, vendredi, la levée de certaines sanctions économiques contre le Soudan, relevant des avancées «positives» de la part de Khartoum au cours des six derniers mois, une décision qui a provoqué la colère des ONG.

Le président soudanais Omar el-Béchir est visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour des accusations de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour.

Dans un courrier adressé au Congrès et rendu public par la Maison-Blanche, M. Obama, qui cèdera la place au républicain Donald Trump dans une semaine, souligne en particulier la coopération de Khartoum avec Washington pour «répondre aux

conflits régionaux et à la menace du terrorisme».

Il met aussi en exergue «une réduction marquée des activités militaires qui ont culminé dans un engagement à maintenir la cessation des hostilités dans les zones de conflit» et des efforts pour améliorer l'accès humanitaire à travers le pays.

Cette décision, qui ne remet pas en cause la présence du Soudan sur la liste américaine des «États soutenant le terrorisme», prendra effet dans six mois, un délai qui vise «à encourager le gouvernement du Soudan à poursuivre ses efforts», précise l'exécutif américain.

«Le Soudan est devenu un partenaire important pour contrer le groupe État islamique et d'autres menaces terroristes régionales», a souligné Mark Toner, porte-parole du département d'État.

Khartoum a immédiatement salué cette décision, évoquant le résultat «d'efforts communs et d'un dialogue long et sincère».

En novembre, Washington avait prolongé d'un an ses sanctions à l'encontre de Khartoum, mais sans exclure de les lever à n'importe quel moment si ce



PH. > D. R.

pays d'Afrique réalisait des progrès. Le Soudan est depuis 1997 sous embargo commercial des États-Unis qui l'accusaient alors de soutenir des groupes islamistes armés. Le défunt fondateur et chef d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, était basé dans la capitale soudanaise entre 1992 et 1996. Par la suite, les Américains ont dénoncé la politique du pouvoir soudanais dans

le conflit qui l'oppose à des minorités rebelles, notamment dans la région occidentale du Darfour.

Les relations se sont améliorées ces dernières années, le secrétaire d'État John Kerry ayant rencontré à deux reprises son homologue soudanais, tandis que l'émissaire américain pour le Soudan et le Soudan du Sud, Donald Booth, s'est rendu

plusieurs fois à Khartoum.

Le conflit au Darfour depuis 2003, qui a fait 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés selon l'ONU, reste un sujet sensible entre les deux pays.

En septembre 2015 et en septembre 2013, le département d'État n'avait pas accordé de visa au président Omar el-Béchir pour l'Assemblée générale de l'ONU à New York en raison du mandat d'arrêt émis par la CPI.

L'organisation Human Rights Watch a vivement réagi à l'initiative du président démocrate, une semaine avant son départ du pouvoir, dénonçant une décision «inexplicable».

«Le gouvernement du Soudan n'a fait aucun progrès sur un ensemble de critères essentiels», a estimé Leslie Lefkow, en charge de l'Afrique au sein de l'ONG, citant en particulier «la poursuite de ses crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour» et «la répression des voix indépendantes».

«Au lieu d'utiliser son pouvoir pour exiger de réelles réformes qui profiteraient aux citoyens soudanais, l'administration Obama envoie le pire message possible au Soudan et autres gouvernements répressifs : si vous coopérez sur l'anti-terrorisme, nous vous abus de pouvoir, y compris ceux de votre président, seront ignorés», a-t-elle ajouté.

Côte d'Ivoire

Accord entre mutins et gouvernement

Un accord final a été trouvé vendredi soir entre des militaires mutins et le gouvernement ivoirien, au terme d'une journée de tension émaillée de tirs dans des casernes à travers le pays qui a vu les négociations traîner en longueur. «Un accord a été trouvé à Bouaké (centre) entre le chef d'état-major, le ministre de la Défense et les militaires mutins», a affirmé une source proche de la présidence à l'AFP.

Sur place, les militaires mutins ont laissé éclater leur joie. «Nous sommes contents. On a trouvé un accord», ont affirmé plusieurs soldats à l'AFP, sans vouloir révéler le contenu de celui-ci. «Les militaires ont accepté de rentrer dans les casernes et les tirs ont cessé pour cette raison à Bouaké», a affirmé une source locale dans la deuxième ville du pays, épicentre de la crise, où avaient lieu les négociations entre les mutins et le ministre de la défense Alain-Richard Donwahi. Selon cette source, les mutins ont obtenu une prime de 5 millions de francs CFA (7 622 euros).

Les soldats s'étaient rebellés la semaine dernière à Bouaké et le mouvement avait fait tache d'huile, avec des tirs de solidarité dans le pays. La même situation s'est reproduite vendredi alors que le ministre s'était rendu à Bouaké pour finaliser un accord annoncé hier dernier. Mais les discussions se sont avé-

rées plus complexes que prévues et le ministre, arrivé sur place à 14h00 (locale et GMT), n'est sorti de la table de négociations que vers 22h00. La tension est montée tout au long de la journée, certains craignant que le ministre soit pris en otage et que le pays bascule dans une mutinerie généralisée.

Le ministre a quitté Bouaké par les airs en fin de soirée et il n'y a pas eu de victimes. En début de soirée, les mutins, visiblement mécontents, avaient repris le contrôle des accès à Bouaké, après avoir ordonné vers 17h en tirant en l'air aux nombreux journalistes présents de quitter les environs de la résidence du préfet, théâtre des négociations. Ils avaient auparavant dispersé dans la matinée, en tirant en l'air également, des manifestants qui scandaient notamment «On a faim, on veut travailler!». Des tirs sporadiques étaient régulièrement audibles tout au long de la journée et de la soirée. Comme la semaine dernière, plusieurs autres casernes dans le pays avaient pris le relais. De nombreux coups de feu ont ainsi été tirés vendredi dans la caserne d'Akouedo, le plus grand camp militaire d'Abidjan, mais aussi à Odienné (nord-ouest) et à Bondoukou (centre-est). Dans la nuit de mercredi à jeudi, puis jeudi matin, les militaires avaient tiré en l'air à Bouaké pour

«mettre la pression». «Nous attendons notre argent», avait déclaré l'un des mutins. Ces revendications des mutins, dont beaucoup sont d'anciens rebelles, marquaient le retour d'un problème récurrent dans un pays sorti en 2011 de 10 ans de rébellion, dont Bouaké, ville de 1,5 million d'habitants, fut la capitale.

De source proche du dossier, ils réclamaient notamment environ 10 millions de francs CFA par personne (15 245 euros), un montant jugé «complètement déraisonnable» par une autre source militaire. Avec les 5 millions obtenus selon la source locale, les militaires vont recevoir une somme qui avoisine certaines de leurs premières revendications. Le montant est très important si on le compare au niveau de vie des 20 millions d'ivoiriens, dans un pays où les revenus des classes sociales basses ne dépassent souvent pas 100 000 F CFA mensuels (152 euros). Reste à savoir comment sera financée la promesse, alors que le gouvernement fait face à une grève des fonctionnaires qui réclament aussi des augmentations salariales et refuse la réforme des retraites engagée en 2016.

En novembre 2014 déjà, une vague de protestation de soldats était partie de Bouaké et s'était également étendue à Abidjan et d'autres villes.

Points chauds
Protocole

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump, dès le 9 novembre à l'annonce des résultats finaux et donc de sa victoire à l'élection présidentielle américaine, a commencé à s'ingérer dans les affaires de la Maison-Blanche, allant à l'encontre de plusieurs décennies d'habitudes protocolaires, Barack Obama lui aussi connaît une fin de présidence des plus originales. Ces dernières semaines, le président démocrate qui termine le 20 janvier prochain ses deux mandats consécutifs à la tête de la première puissance, auto-proclamée de la planète, n'a cessé de prendre des décisions importantes. Pourtant, d'habitude le président sortant s'abstient de prendre des mesures qui engagent l'avenir de son pays et fait profil bas jusqu'à son départ officiel. Mais c'est bien loin de ce que fait Obama qui, ces six dernières semaines, enchaîne les annonces. En effet, le 20 décembre dernier il a décrété l'interdiction des forages gaziers et pétroliers dans de vastes zones de l'Arctique et de l'Atlantique. Les observateurs y ont vu une sorte de coup de force avant l'arrivée de Trump, tant cette disposition s'inscrit à rebours des orientations de ce dernier, qui, au contraire, a promis de déréguler l'extraction pétrolière pendant son mandat. L'on imagine ainsi aisément que le président élu a dû être plus que contrarié par cette décision et l'on attend à partir du 20 janvier qu'elle sera sa répartition dans ce dossier. Mais Obama ne s'est pas arrêté là et a annoncé ce jeudi, avec effet immédiat, la fin d'un dispositif en place depuis des décennies accordant un permis de séjour aux immigrants clandestins cubains arrivés sur le territoire américain. Deux ans après le début du spectaculaire rapprochement entre Washington et La Havane, l'abrogation de ce régime spécial répond à une demande de longue date du régime communiste qui y voyait une incitation à l'exil de ses ressortissants. Cette décision, prise, elle, à huit jours du départ de Barack Obama de la Maison-Blanche, est un moyen pour le président démocrate de cimenter un peu plus un rapprochement sur lequel son successeur républicain Donald Trump s'est montré réservé. «Aujourd'hui, les États-Unis franchissent des étapes importantes pour normaliser les relations avec Cuba (...) en mettant fin à la politique connue sous le nom de "pieds secs, pieds mouillés" qui avait été mise en place il y a plus de vingt ans et avait été conçue pour une époque différente», a indiqué Barack Obama dans un communiqué. Il ne reste à ce dernier plus qu'une poignée de jours à la tête des États-Unis, mais l'on se demande quand même quelles mesures il pourrait décider de prendre pour ennuyer son successeur qui décidément n'aura pas pu compter sur une sortie discrète de son prédécesseur.

F. M.



Festival du théâtre arabe

«Doukha», un autre regard sur la révolution du jasmin

■ Le public oranais est venu en nombre, vendredi soir, découvrir la pièce de théâtre tunisienne «Doukha» (Vertige) qui porte un autre regard sur la «révolution du jasmin» et écrite durant les événements de Tunisie en 2011.

Par Adéla S.

Ecrite et mise en scène par Zahra Zemmouri, «Doukha» participe à la 9^e édition du Festival du théâtre arabe, dédiée au comédien et metteur en scène algérien Azzedine Medjoubi, qui se déroule à Oran et Mostaganem du 10 au 19 janvier. Placée dans la catégorie «off», «Doukha» ne figure, toutefois, pas parmi les huit pièces en lice pour le prix Soltane Ben Mohammed Al Kacimi.

«Doukha» est une œuvre psychologique qui porte un autre regard sur la révolution tunisienne, appelée «révolution du jasmin». Elle essaie de comprendre et d'analyser les comportements et le psyché de plusieurs personnages de la société tunisienne qui ont vécu les événements en question, à travers leurs motivations, ce qu'ils pensent, ce qu'ils disent et, surtout, ce qu'ils cachent.

Zahra Zemmouri tente d'apporter quelques éclairages sur les dits et non-dits d'une révolution qui a bouleversé son pays sur tous les plans, social et politique notamment.

D'emblée, le ton est mis. Des gens courant dans tous les sens fuyant quelque chose, puis des personnages, membres d'une seule famille s'opposant les uns aux autres, se disputant, vociférant, sans raison apparente. Une colère latente qui éclate soudain au grand jour.

Les uns parlent des «révolutionnaires invisibles», que tout le monde connaît, mais que personne n'a encore vu, les autres posent la grande question : «Qui a fait la révolution ?» ou «Qui n'a pas fait la révolution ?» Et des clashes opposent les participants à cette révolution et les non participants, au sein d'une même famille divisée.

Et pour réduire la tension, d'autres membres de la famille transposent le problème sur un autre registre, posant une nouvelle question, plus philosophique : «Qui de la révolution et du coup d'Etat est meilleur ?»

Pour compliquer le tout, les membres de cette famille ne savent plus différencier entre les uns et les autres, surtout que chacun d'eux cache quelque chose.

Dans ce contexte, le spectateur est confronté au visible qu'il perçoit à travers les comportements et les dires des personnages et à l'invisible qui lui est suggéré.

Et puis, la pièce passe des disputes à la joie, à la fête, à la liesse populaire, ou plutôt à une caricature de la fête. La pièce s'achève à cet instant, sur un sentiment d'inachevé.

Les comédiens ont eu droit à une standing ovation de la part d'un public conquis.

Dans la présentation de son œuvre, Zahra Zemmouri a indiqué qu'elle a consacré énormément de temps à l'écriture de cette pièce, soulignant que «Doukha» a été écrite en plusieurs étapes, durant les événements de la révolution du jasmin.

La metteuse en scène tunisienne, tout en rejetant le terme «révolution», a souligné que la pièce de théâtre, avec ces quatre personnages, tente de traiter l'idée du visible et de l'invisible dans la vie d'un être humain, les valeurs cachées et dissimulées qui ne peuvent mener au bonheur, ni au progrès.

La pièce essaie de projeter cette problématique, ce dilemme, sur les quatre personnages en dévoilant leurs certitudes et incertitudes, leurs paradoxes et contradictions. Zahra Zemmouri tente de comprendre les événements de Tunisie sur le plan psychologique, voire psychanaly-



tique. Dans ce contexte, la metteuse en scène a souligné que ce que la Tunisie a vécu ou vit actuellement n'est qu'une étape vers un avenir meilleur.

La pièce «Banat Rahouaja» de l'université de Sétif retrace les souffrances d'une veuve

Le théâtre régional «Si Djillali-Ben-Abdelhalim» de Mostaganem a présenté vendredi la pièce «Banat Rahouaja» de la troupe «El Ouarcha Eddahabia» de la direction des œuvres universitaires El Hidhab (Sétif), à l'occasion des festivités de jeunes comédiens de l'université dans laquelle le réalisateur retrace les souffrances d'une veuve.

Cette pièce, présentée lors des activités de la 9^e édition du Festival du théâtre arabe qui se poursuivent dans les villes

d'Oran et de Mostaganem, par son réalisateur Farouk Redouana, est tirée du texte de l'écrivain Federico Garcia Lorca.

Les événements de cette présentation, jouée par 12 comédiens, tournent autour de la vie d'une femme qui a perdu son mari et qui a décidé d'observer un deuil de 8 ans pour réaliser en fin de compte qu'elle a 5 filles à nourrir.

Une femme qui, de surcroît, vit, dans la précarité, avec la peur au ventre quasi quotidienne pour assurer l'éducation de sa progéniture dont elle responsable. Cette situation l'a poussée à se transformer en «dictateur», réduisant ainsi, à l'essentiel, les libertés de ses filles qui les mettre dans une situation d'enfermement.

Une situation pas du tout gaie à évoquer car elle a poussé la cadette au suicide après avoir refusé son mariage avec son amant. La veuve revient encore une fois, pour observer un deuil

de 8 ans. Cette troupe théâtrale a participé à plusieurs festivals nationaux et internationaux dont le dernier en date remonte à l'année dernière, est celui du festival Philadelphia en Jordanie où elle a obtenu le prix spécial pour sa pièce «Normal Hadjadj».

Les activités du théâtre universitaire se poursuivront cette soirée avec la présentation de la pièce «El Manthar El Jamil» de l'université d'Oran au théâtre régional Si Djillali-Ben-Abdelhalim».

Il importe de souligner que 9 pièces théâtrales universitaires sont en course à la faveur de cette manifestation théâtrale pour l'obtention des trois premiers prix.

Le jury, composé de trois membres, est présidé par la doctoresse M^{me} Hamida Ait El Hadj de l'Institut supérieur des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El Kiffan pour faire l'évaluation de ces pièces en lice.

A. S./APS

Yennayer célébré au Bastion 23

Peinture, danse contemporaine et artisanat

Une immersion dans l'univers des symboles amazighs à travers les arts plastiques et le bijou traditionnel est proposée au public algérois à la faveur d'une grande exposition à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2967. Organisée au Centre des arts du Palais des raïs (Bastion 23) à Alger, cette exposition réunit les œuvres de trois figures du mouvement de peinture «Aoucham» (tatuages), à savoir Noureddine Chegrane, Karim Sergoua, et Noureddine Hammouche. Explorant les

symboles berbères et les tatouages traditionnels dans des œuvres contemporaines, Noureddine Chegrane expose de grands formats et des banniers puisés dans cet imaginaire collectif avec un code couleur évoquant généralement la terre et le feu.

En collaboration avec l'Association de promotion et de sauvegarde des arts traditionnels berbères, les organisateurs ont également exposé une collection de bijoux berbères anciens. Les métiers de la poterie traditionnelle et du tissage de

tapis sont également mis en avant par les produits de Zahra Bacha et Razika Doufane. Lors de cette deuxième journée de célébration, la danseuse contemporaine et chorégraphe Nacera Belaza et la chorégraphe marocaine Meriem Jazouli ont présenté un spectacle de danse contemporaine intitulé «Une danse pour demain», fruit d'une résidence de création entre l'Algérie et le Maroc exécutée par de jeunes danseurs algériens et marocains.

Encadré par la compagnie Nacera Belaza et l'espace culturel «Darja», ce

spectacle restitue une résidence visant la transmission et la création basées sur l'expérience des encadreurs et la vision des jeunes danseurs.

Inaugurée jeudi, la célébration du nouvel an amazigh se poursuit jusqu'à samedi au Bastion 23 avec des expositions d'artisanat et des spectacle de musique, outre une rencontre-débat autour du mouvement «Aoucham» et des «symboles commun aux populations agraires».

Racim C.

Coup-franc direct

Pas de concession !

Par Mahfoud M.

Le patron de la CAF, Issa Hayatou, ne lésine pas sur les moyens quand il est à la recherche de ses propres intérêts, même s'il sait dans son for intérieur qu'il a fait beaucoup de mal. En effet et suivant sa logique de «pragmatique», Hayatou a fait une déclaration tout à fait bizarre. Il a dit, toute honte bue, que l'Algérie peut organiser un Mondial, alors qu'il sait que ce n'est pas facile surtout en ces temps de vaches maigres et avec les grandes exigences que demande ce genre de compétition. Ainsi, il est à la recherche de la voix de l'Algérie et par ricochet celles du Maghreb qui ont montré leur mécontentement vis-à-vis du «Roi» de la CAF. Il faut rappeler que l'Algérie a été exclue de l'organisation de toutes les éditions de la CAN qui ont été octroyées aux nations de l'Afrique de l'Ouest sur injonction de Hayatou. Il ne faut pas avoir la mémoire courte et on ne doit faire aucune concession au patron de la CAF qui doit savoir qu'on devra compter avec notre pays. Le patron de la FAF ne doit faire aucun arrangement, sachant que personne ne nous fait de cadeau et que nous souffrons toujours de l'incompréhension des dirigeants de l'instance africaine qui ne se comporte pas loyalement avec tous ses adhérents. On ne doit plus faire l'objet de chantage !

M. M.

Ligue 2 Mobilis/ 16^e journée

Le PAC continue, Béjaïa et Biskra se rebiffent

LA 16^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football jouée vendredi, et caractérisée par les incidents enregistrés à Saïda, n'a pas apporté de changements notables en tête du classement où le Paradou continue son envolée solitaire, poursuivi par la JSM Béjaïa mais aussi l'US Biskra qui se hisse sur le podium pour la première fois de la saison. A Saïda, le match, MCS-MC El-Eulma n'est pas allé à son terme (arrêté à la 82^e minute) après la blessure causée au 4^e arbitre, suite à un jet de projectiles, au moment où les visiteurs menaient par 2-0, et qui allaient tout droit vers une victoire salubre leur permettant de se dégager de la zone de relégation. Cet incident a été le seul point noir de cette journée de reprise. Ceci dit, le PAC, petit vainqueur du CRB Ain-Fekroun (1-0) sur un but de Benayad dès la 3^e minute, compte provisoirement 9 pts d'avance sur la JSM Béjaïa qui a dû attendre la dernière minute du match pour l'emporter (2-1) chez le RCArba (16^e - 9 pts). Ce dernier est bien parti pour rejoindre le palier inférieur, à savoir le championnat amateur. Son retard sur le 1^{er} club non reléguable, l'AS Khroub, est actuellement de 7 points. L'US Biskra a réalisé une belle opération en battant à domicile l'ASO Chlef (1-0), ce qui lui permet de partager le podium d'accession avec l'USM Blida (27 pts) qui devait jouer hier samedi (15h00) son match face à la JSM Skikda. Le CABB Arréridj, seul représentant de la Ligue 2 en Coupe d'Algérie, et tenu en échec à Mascara (1-1), perd du terrain sur le groupe de tête avec un retard de 3 pts sur le 3^e. Le WA Boufarik, vainqueur de l'AS Khroub (1-0), s'éloigne progressivement de la zone rouge en partageant désormais la 7^e place avec la JSM Skikda et le CABBA (20 pts), mais ce n'est pas le cas pour l'ASM Oran (12^e-18 pts) et le GC Mascara (14^e - 12 pts) tenus en échec à domicile. Les Oranais qui menaient (2-0) devant l'A. Boussaada à la fin de la 1^{re} mi-temps, ont été rejoints au score en 2^e période au grand dam des fans «oranais» qui s'attendaient au réveil des leurs, lors de cette phase décisive de la compétition.

Résultats et classement :			
MCS- MCEEE	0-2 (match arrêté à la 82 ^e min.)	7). JSM Skikda	20 15
PAC-CRBAF	1-0	8). ASO Chlef	20 16
RCA-JSMB	1-2	9). WA Boufarik	20 16
GCM-CABBA	1-1	10). CRB Ain Fekroun	19 16
USB-ASO	1-0	11). Amel Boussaâda	19 16
WAB-ASK	1-0	12). ASM Oran	18 16
ASMO-ABS	2-2	13). AS Khroub	16 16
		14). GC Mascara	12 16
		15). MC El Eulma	11 15
		16). RC Arbaâ	9 16.
1). Paradou AC	37 16		
2). JSM Béjaïa	28 16		
3). USM Blida	27 15		
4). JSM Biskra	27 16		
5). CABBA	25 16		
6). MC Saïda	23 15		

NDLR: le classement ne prend pas en compte le résultat du match MCS-MCEEE arrêté à la 82^e minute.

Championnat méditerranéen de handball (U17) L'Algérie présente au rendez-vous

LA SÉLECTION algérienne de handball (garçons) des U17 prendra part au 14^e Championnat méditerranéen de la catégorie, prévu du 15 au 22 janvier à Paris (France), à indiqué vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Les Algériens actuellement en

stage au Centre de préparation de Souidania (Alger), évolueront dans le groupe A aux côtés de la Turquie, l'Espagne, la Pologne, le Qatar et la France (pays organisateur). Le groupe B est composé de l'Allemagne, l'Argentine, le Monténégro, l'Islande, l'Italie et la Tunisie.

CAN 2017/Algérie-Zimbabwe

Les Verts pour débiter en force

La sélection nationale débute aujourd'hui la CAN 2017 en affrontant le Zimbabwe pour le compte de la première journée du groupe B. Considérés comme le favori en force de ce groupe mais aussi de cette édition qui se déroule au Gabon, les Verts se devront de bien débiter le tournoi en battant les «Warriors», considérés comme le maillon faible de ce groupe.

Par Mahfoud M.

La bande à Leekens n'aura pas droit à l'erreur surtout que la suite sera plus difficile en donnant la réplique aux deux autres candidats du groupe que sont la Tunisie et le Sénégal. Pratiquement éliminée de la course au Mondial russe 2018, l'EN n'a plus que CAN pour tenter de se relancer et apporter un brin d'espoir à ces fans désorientés après les échecs face au Cameroun et au Nigeria. Les Verts ont eu, certes, une préparation insuffisante et qui s'ajoute aussi au changement qui s'est fait sur la barre technique avec l'arrivée de Leekens qui a remplacé, au pied levé, le Serbe Rajevac, mais cela ne les empêchera pas de se donner à fond pour réussir la meilleure des CAN possibles en allant le plus loin et pourquoi pas la remporter. Pour ce match face au Zimbabwe, la sélection nationale comptera sur un groupe quelque peu remanié par rapport à celui qui avait affronté le Nigeria lors du dernier match des éliminatoires du Mondial. Ainsi, Bensebaïni devrait effectuer son entrée aux côtés de Mandi dans l'axe, alors qu'il est prévu que Belkheïr joue sur le flanc droit de la défense et que Abeïd et Bentaleb évolueront dans l'entrejeu. Brahimi et Mahrez seront dans l'animation alors que



L'EN pour un départ en fanfare

Slimani se chargera de marquer les buts dans le rôle d'attaquant de pointe. L'essentiel pour Leekens est de mettre l'effectif le plus complet pour tenter de remporter ce match qui reste le plus important pour les Verts. Le latéral droit, Belkheïr, pense qu'il faut être au rendez-vous pour ce

match. «Il faudra répondre présent lors de ce match qui reste très important. On devra se comporter comme des soldats», dira le joueur du Club Africain qui pense que toute l'équipe est prête pour faire l'essentiel et remporter ce match.

M. M.

L'Ethiopien Bamlak Tessema arbitrera la rencontre

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'Ethiopien Bamlak Tessema Weyesa pour officier le match entre l'Algérie et le Zimbabwe aujourd'hui (17h00) à Franceville comptant pour pour la 1^{re} journée du (Groupe B) de la CAN-2017 qui se déroule au Gabon (14 janvier-5 février). Tessema sera assisté de Jean Claude Birumushahu (Burundi) et Aboubacar Doumbouya (Guinée). Tessema (37 ans) a déjà arbitré des rencontres de la CAN à l'occasion de l'édition 2015 disputée en Guinée Equatoriale. Outre l'Algérie et le Zimbabwe, le groupe B est composé du Sénégal et de la Tunisie qui s'affrontent dans l'autre rencontre aujourd'hui.

Comité exécutif de la CAF

Raouraoua en concurrence avec El Tashani et Lekjaa

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, est officiellement candidat à un nouveau mandat au Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF) pour l'exercice 2017-2021, a indiqué l'instance africaine ven-

dredi. Agé de 70 ans, Raouraoua aura deux rivaux pour cette élection de la Zone Nord de la CAF prévue le 16 mars, à savoir Anwar El Tashani (Libye) et Fouzi Lekjaa (Maroc). Le premier responsable de la FAF avait été élu pour la première fois en juin 2004

en Tunisie, en marge de la coupe d'Afrique des nations et la seconde fois en 2013.

Les candidats pour les autres Zones de la CAF sont :

Zone Ouest A : Amadou Diakité (Mali), Hassan Musa Bility (Liberia)

Zone Ouest B : Maju Melvin Pinnick (Nigeria), Anjorin Moucharafou (Bénin)

Zone Centrale : Adoum Djibrine (Tchad)

Zone Centre-Est : Juneidi Basha Tilmu (Ethiopie), Magdi Sham El Din (Soudan), Moses Magogo (Ouganda), Suleiman Hassan Waber (Djibouti) Zone Sud (2 postes à pourvoir) : Danny Jordan (Afrique du Sud), Frans Mbidi (Namibie), Rui Eduardo Da Costa (Angola), Suketu Patel (Seychelles)

Candidate féminine (1 poste à pourvoir) : Isha Johansen (Sierra Leone), Lydia Nsekera (Burundi).

Opération réussie pour Taïder

L'INTERNATIONAL algérien, Saphir Taïder, forfait pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 qui a débuté hier au Gabon, a été opéré avec succès au genou gauche, a annoncé l'intéressé vendredi. «Merci pour vos messages. L'opération s'est très bien passée», écrit le milieu de terrain algérien sur son compte twitter. Le joueur de Bologne (Italie) devrait observer un repos d'un mois environ avant de reprendre la compétition. Taïder s'est blessé lors de la séance d'entraînement de mercredi, soit la veille du départ de la sélection nationale pour le Gabon. «A la fin de la séance d'entraînement de ce matin (mercredi, nldr), Saphir Taïder qui avait déjà une vieille blessure au ménisque, a eu le genou bloqué sans contact avec l'un de ses coéquipiers. L'IRM passée l'après-midi a révélé un traumatisme du genou qui ne peut pas guérir dans l'immédiat», avait expliqué la Fédération algérienne de football sur son site internet. Taïder a été remplacé au pied levé par Ismaël Benaceur, le milieu de terrain de l'équipe réserve d'Arsenal (Premier League).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

DEUX ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés vendredi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 13 janvier 2017 à Boumerdès, deux éléments de soutien aux groupes terroristes», précite-t-on de même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen «ont saisi une quantité de kif traité s'élevant à 19,5 kilogrammes». K. L.

Cinéma

Décès du réalisateur Hadj Rahim



LE RÉALISATEUR de l'émission de caméra cachée produite par la Télévision algérienne dans les années 70, Hadj Rahim, est décédé vendredi à l'âge de 83 ans suite à une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de l'association cinématographique Adhouaa. Le défunt a été enterré hier après-midi au cimetière de Sidi Yahia (Alger). Hadj Rahim qui a rejoint la Télévision algérienne en 1970, a réalisé de nombreuses œuvres dramatiques, dont *Serkadji* (1982), *Hikayat Ennas* (1985), *La fin d'une grève* (1992). R. C.

Mascara

Colloque national sur Cheikh El Khaldi

UN COLLOQUE national sur la vie et l'œuvre du chantre de la poésie et du chant Bedoui Abdelkader El Khaldi se tiendra lundi et mardi prochains à Mascara, à l'initiative de la maison de la Culture Abi Ras Nassiri et de l'association culturelle «El Fenane». Selon le directeur de la maison de la Culture de Mascara, Rachid Mouchaid, cette rencontre est organisée à l'occasion du 53^e anniversaire de la disparition de Cheikh Abdelkader El Khaldi, natif de la localité de Froha, et l'une des figures marquantes de la poésie et du chant bedoui. Auteur prolifique, ses œuvres suscitent toujours l'engouement des amoureux de ces genres artistiques qui puisent leurs racines dans le patrimoine ancestral. Les organisateurs ont prévu des conférences, des soirées poétiques et des représentations folkloriques aussi bien au niveau de la maison de la culture de Mascara qu'à la résidence universitaire 1 000 lits. Des artistes, poètes, universitaires et chercheurs de

Mascara et des wilayas de l'ouest du pays animeront ces activités. Des ateliers seront également organisés pour débattre de l'apport du Melhoun dans le développement de la culture dans la société, les mouvements culturels et le développement du Melhoun et les moyens de promotion du chant bedoui. Il est également prévu des visites des sites historiques liés à la période de l'Emir Abdelkader et à la localité natale de Cheikh El Khaldi. Né le 20 avril 1896 à Froha, Cheikh Abdelkader El Khaldi est l'auteur de plus de 3 000 qacida. Celles-ci ont été reprises par un grand nombre de chanteurs algériens, à l'instar d'Ahmed Wahby, Blaoui Houari, Ahmed Saber, Cheikh Mamachi, Cheikh Djilali Aïn Tedeles, Mohamed Belkhatyati, Ali Maaskri, Houari Benchenet, Khaled et bien d'autres. Le défunt El Khaldi a animé des émissions à la radio d'Oran et d'Alger entre 1946 et 1953. Il décèdera le 16 janvier 1964.

Racim C.

Trafic de drogue à Béjaïa

Encore un dealer arrêté

LA POLICE continue sa lutte contre le trafic de stupéfiants. C'est ainsi que les éléments de la police judiciaire de la première sûreté urbaine de Béjaïa ont mis fin aux activités illégales d'un dealer. «Il s'agit de H.M., 51 ans, résidant à Béjaïa», indique la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. L'individu a été arrêté à 2h30 du matin en flagrant délit de com-

mercialisation de kif et de psychotropes dans le milieu juvénile, près du marché les Babors. Connu des services de sécurité pour ces antécédents judiciaires liés à des affaires similaires, il a été présenté devant le parquet de Béjaïa et placé en détention «pour possession de kif et psychotropes avec intention de les revendre», ajoute-t-on. H. C.

Début de la Coupe d'Afrique des nations



Loumis

Djalou@hotmail.com

Amizour/ Béjaïa

Des habitants ferment le marché à bestiaux

■ Des dizaines d'habitants du quartier Adjroud du centre-ville d'Amizour ont fermé, hier, le marché hebdomadaire, notamment la partie du marché à bestiaux et de fourrage.

Par H. Cherfa

Ces derniers réclament la délimitation de ce marché par rapport aux habitations par un mur et son nettoyage par l'adjudicateur, comme cela est écrit noir sur blanc sur le cahier des charges. «L'APC qui avait été saisie par les habitants par le passé, a saisi à son tour l'adjudicateur pour le respect de l'hygiène des lieux et invité aussi les membres de l'association du quartier à dialoguer. Mais il semble que ni l'un ni l'autre n'est disposé à le faire», nous a déclaré, hier, une source proche de la mairie. Pour les habitants, «l'adjudicateur empoche de l'argent et ne se soucie guère du nettoyage et de l'hygiène des lieux. Cela porte préjudice à l'environnement et à la santé des riverains». «Les excréments des bêtes et les restes du foin sont abandonnés sur les lieux puis soufflés par les vents et éparpillés un peu partout et personne ne se donne la peine de les enlever et rendre les lieux salubres», se plaignent-ils. Les protestataires veulent la réalisation d'un mur autour du marché à bestiaux et son nettoyage pour supprimer les déchets et éliminer les odeurs qui atteignent leurs maisons. Mais cette action en appelle surment d'autres. A travers elle, les habitants cherchent à pousser les autorités à délocaliser le marché à bestiaux en dehors du centre-ville mais cela est subordonné à la validation des PDAU et POS. Selon une source au



sein de l'APC, «la réalisation d'un mur coûtera plusieurs millions de dinars et les moyens financiers manquent à l'APC. La délocalisation du marché exige l'extraction de terrains agricoles et l'opération n'est pas aussi aisée que cela puisse paraître». «Nous

avons déjà proposé un terrain pour le transfert de ce marché mais cela reste lié toujours à la validation du POS et PDAU», poursuit notre interlocuteur. Autrement dit, les choses vont tarder.

H. C.

Tizi Ouzou

Un nourrisson meurt carbonisé et une femme âgée découverte morte sur un «kanoun»

UN NOURRISSON, une fillette, est mort carbonisé hier matin dans un incendie qui s'est déclaré dans la chambre où il dormait au village Ath Bouali, dans la commune d'Ath Douala (25 km au sud de Tizi Ouzou), avons-nous appris de la Protection civile. Le feu, dont l'origine n'a pas été précisée, s'est vite propagé dans une habitation traditionnelle où dormait la victime. Les membres de la famille n'ont pas eu le temps de sauver le nourrisson et la maman a été choquée en constatant le décès tragique de son bébé. Elle a été évacuée au CHU de Tizi Ouzou où elle a été gardée en observation. Par ailleurs, une femme de 92 ans a été découverte morte brûlée, à plat ventre sur un kanoun (brasero), dans la soirée d'hier au village Takouchet dans la commune de Bouzeguène (60 km à l'est de Tizi Ouzou), toujours selon la même source. La victime vivait seule, ce sont les voisins qui ont donné l'alerte.

Hamid M.